[PleaseReview document review. Review title: 2020 first consultation Draft PT: Vapour heat–modified atm treatm for Cydia P. - Grapholita M (2017-037 and 2017-038). Document title: 2017-037&038\_DRAFT\_PT\_Vapour\_ heattrtm\_Cydia\_pomonella\_Grapholita\_molesta\_2020-03-05\_fr.docx]

[1]PROJET D’ANNEXE À LA NIMP 28: Traitement thermique à la vapeur sous atmosphère modifiée de *Malus pumila* et *Prunus persica* contre *Cydia pomonella* et *Grapholita molesta* (2017-037 et 2017-038)

[2]**État d’avancement du document**

|  |
| --- |
| [3]Cet encadré ne fait pas officiellement partie de l’annexe et il sera modifié par le Secrétariat de la CIPV après l’adoption. |
| [4]**Date du présent document** | [5]2020-03-05 |
| [6]**Catégorie du document** | [7]Projet d’annexe à la NIMP 28 |
| [8]**Étape de la préparation du document** | [9]Préalable à l'approbation en vue de la première consultation  |
| [10]**Principales étapes** | [11]2017-12 Les thèmes *Traitements par variation de température sous atmosphère contrôlée de la cerise contre le carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*) et la mouche occidentale de la cerise (*Rhagoletis indifferens*)* (2017-037) et *Traitements par variation de température sous atmosphère contrôlée de la pomme contre le carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*) et la tordeuse orientale du pêcher (*Grapholita molesta*)* (2017-038) sont présentés en réponse à l’appel à proposition de traitements de 2017-02.[12]2018-06 Le Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (GTTP) examine les propositions et demande un complément d’information à l’auteur.[13]2018-11 Le Comité des normes (CN) ajoute les thèmes au programme de travail du GTTP, avec la priorité 3.[14]2019-07 Le GTTP étudie et fusionne les thèmes 2017-037 et 2017-038 (en excluant toutefois la mouche occidentale de la cerise *Rhagoletis indifferens*), révise le projet et le recommande au CN pour approbation à des fins de consultation.[15]2020-02 Par décision électronique, le CN approuve le projet aux fins d'une première consultation (2020\_eSC\_May\_10). |
| [16]**Expert responsable du traitement** | [17]2018-06 M. Michael ORMSBY (NZ) |
| [18]**Notes** | [19]2020-02 Révision éditoriale. |

[20]Champ d’application du traitement

[21]Ce traitement comprend le traitement thermique à la vapeur sous atmosphère modifiée des fruits de *Malus pumila* et *Prunus persica* devant entraîner la mortalité des œufs et larves de *Cydia pomonella* et *Grapholita molesta* au degré d’efficacité déclaré[[1]](#footnote-1).

[23]Description du traitement

[24]**Nom du traitement** Traitement thermique à la vapeur sous atmosphère modifiée de *Malus pumila* et *Prunus persica* contre *Cydia pomonella* et *Grapholita molesta*

[25]**Matière active** Sans objet

[26]**Type de traitement** Physique (traitement thermique à la vapeur) et sous atmosphère modifiée

[27]**Organismes nuisibles visés** *Cydia pomonella* Linnaeus (Lepidoptera: Tortricidae) et *Grapholita molesta* (Busck) (Lepidoptera: Tortricidae).

[28]**Articles réglementés visés** Fruits de *Malus pumila* (pomme) et *Prunus persica* (pêche et nectarine)

[29]Protocole de traitement

[30]Exposition dans une étuve humide sous atmosphère modifiée:

* [31]à une température de l’air égale ou supérieure à 45 oC;
* [32]dans une atmosphère normale où la concentration d’oxygène (O2) est réduite à 1 pour cent ou moins, où la concentration de dioxyde de carbone (CO2) est amenée à 15 pour cent ± 1 pour cent et où l’équilibre est maintenu par ajout d’azote (N2);
* [33]jusqu’à ce que la température au centre du fruit soit égale ou supérieure à 44,5 oC dans un délai maximal de 2,5 heures;
* [34]maintien de la température au centre du fruit à 44,5 oC ou plus et de l’humidité relative entre 90 pour cent et 95 pour cent pendant au moins 25 minutes.

[35]À l’issue du traitement, les fruits peuvent être refroidis au moyen d’air pulsé à une température égale ou supérieure à 0 oC.

[36]On considère avec une certitude de 95 pour cent que le traitement effectué selon ce protocole tue au moins 99,9884 pour cent des œufs et larves de *Cydia pomonella* et *Grapholita molesta*.

[37]Autres informations pertinentes

[38]Le Groupe technique sur les traitements phytosanitaires (GTTP) a évalué ce traitement en se fondant sur les recherches publiées par Neven *et al*. (2006), qui ont montré l’efficacité d’un traitement thermique à la vapeur sous atmosphère modifiée des pêches et nectarines contre *Cydia pomonella* et *Grapholita molesta*, ainsi que sur les travaux de Neven et Rehfield-Ray (2006), qui ont montré l’efficacité d’un traitement thermique à la vapeur sous atmosphère modifiée des pommes contre *Cydia pomonella* et *Grapholita molesta*. Le GTTP a également tenu compte des informations relatives à l’effet d’un traitement thermique à la vapeur sous atmosphère modifiée contre *Cydia pomonella* publiées par Neven et Hansen (2010) et Neven *et al.* (2014).

[39]L’efficacité de ce protocole a été calculée sur la base d’un nombre total de 25 882 larves de *Cydia pomonella* aux quatrième et cinquième stades ayant reçu le traitement, dont aucune n’a survécu; le taux de survie des témoins s’élevait à 89,6 pour cent.

[40]L'humidité de l'air est plus faible en début de traitement en vue d'éviter la condensation sur les fruits et de préserver ainsi la qualité de ceux-ci.

[41]Bibliographie

[42]La présente annexe peut renvoyer à des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP). Les NIMP sont en ligne sur le Portail phytosanitaire international (PPI): [https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/ispms/](https://www.ippc.int/core-activities/standards-setting/ispms).

[43]**Neven, L.G. et Hansen, L.D.** 2010. Effects of temperature and controlled atmospheres on codling moth metabolism. *Annals of the Entomological Society of America*, 103: 418-423.

[44]**Neven, L.G., Lehrman, N.J. et Hansen, L.D.** 2014. Effects of temperature and modified atmospheres on diapausing 5th instar codling moth metabolism. *Journal of Thermal Biology*, 42: 9-14.

[45]**Neven, L.G. et Rehfield-Ray, L.** 2006. Confirmation and efficacy tests against codling moth and oriental fruit moth in apples using combination heat and controlled atmosphere treatments. *Journal of Economic Entomology*, 99: 1620-1627.

[46]**Neven, L.G., Rehfield-Ray, L.M. et Obenland, D.** 2006. Confirmation and efficacy tests against codling moth and oriental fruit moth in peaches and nectarines using combination heat and controlled atmosphere treatments. *Journal of Economic Entomology*, 99(5): 1610-1619.

1. [22] Le champ d’application des traitements phytosanitaires exclut les questions liées à l’homologation de pesticides ou à d’autres exigences nationales relatives à l’approbation des traitements par les parties contractantes. Les traitements adoptés par la Commission des mesures phytosanitaires peuvent ne pas fournir d’informations sur des aspects spécifiques concernant la santé humaine ou la sécurité sanitaire des aliments lesquels devraient être traités selon les procédures nationales avant approbation d’un traitement par les parties contractantes. En outre, les effets potentiels des traitements sur la qualité des produits sont pris en compte pour certaines marchandises hôtes avant l’adoption internationale desdits traitements. Cependant, l’évaluation des éventuels effets d’un traitement sur la qualité des marchandises peut nécessiter un examen complémentaire. Il n’est fait aucune obligation aux parties contractantes d’approuver, d’homologuer ni d’adopter les traitements à appliquer sur leur territoire. [↑](#footnote-ref-1)